



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE A.A.P.C.

Section I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1) Nom, Adresses et Points de contact

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité Territoriale

Section II : OBJET DU MARCHÉ

1) Description

Objet du marché :

ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE : TRAVAUX DE VRD

Type de marché : Travaux

Code CPV **45233200-1 Travaux de VRD**

Divisions en lots : Oui

Non

Variantes : autorisées

non

Options : oui

non

2) Durée du marché ou délai d'exécution

Date prévisionnelle de début des travaux: **01/02/2016**

Délai de réalisation des travaux : (la semaine compte 7 jours calendaires)

6 semaines à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de début des travaux.

3) Visite des travaux réalisés précédemment

Il est conseillé à chaque candidat, préalablement à la remise de l'offre, de prendre contact avec les Services Techniques Municipaux, auprès de Monsieur AVENIER – au 03 86 26 50 33 ou auprès de Monsieur RUHLMANN– au 03 86 26 50 36 afin de visualiser le site.

Section III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

1) Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Sur les ressources propres de la commune
- Par crédit ouvert au budget, paiement par virement administratif, à compter de la réception de la facture, dans un délai de 30 jours

2) Conditions de participation/ Critères de sélection des candidatures

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, tout candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui.

Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Préalablement le pouvoir adjudicateur vérifiera la conformité de l'ensemble des renseignements et documents demandés ci-dessus.

Les candidats devront obligatoirement remettre les pièces administratives demandées dans le cahier des charges. En cas de non présentation de l'une de ces pièces, le candidat devra la produire ou la compléter dans un délai de 5 jours à compter de la réception de la demande par le représentant du pouvoir adjudicateur.

La capacité des candidats à réaliser les prestations définies dans le CCTP seront jugées au vu des références, moyens techniques et humains et certificats de capacité produits

Section IV : PROCEDURE

1) Type de procédure/ Mode de passation

Procédure adaptée en application des dispositions des articles 26 et 28 du Code des marchés publics.

2) Critères d'attribution

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans la lettre de commande.

3) Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres : 14/12/2015 – 12 heures

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro

Section V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1) Autres informations

Adresse de retrait des dossiers :

Sur la plate-forme de dématérialisation e-bourgogne à l'adresse suivante :

<https://www.e-bourgogne.fr/> (réf : PMCURIEVRD). En cas de problème ou d'impossibilité de téléchargement, s'adresser à la Mairie de COSNE SUR LOIRE dont l'adresse est indiquée ci-dessus, par écrit, fax, courriel.

Réception des offres :

Sous forme « papier » elles doivent être remises contre récépissé, ou envoyées par lettre recommandée avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date en vigueur, à la Mairie de COSNE SUR LOIRE, *aux Services Techniques Municipaux*.

Les plis porteront la mention « « Ecole Pierre et Marie CURIE - Travaux VRD - Ne pas Ouvrir avant la séance d'ouverture des plis » »

Sous forme électronique elles doivent être « déposées » sur la plate-forme d'administration électronique e-bourgogne (<https://www.e-bourgogne.fr/>). La procédure de dépôt des plis est détaillée sur le site.

2) Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.00

Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus :

Greffe du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.02

3) **Adresse où l'on peut demander des renseignements complémentaires**

Renseignements administratifs : Services Techniques Municipaux : 03 86 26 50 36

Renseignements techniques :

Services Techniques Municipaux -
Monsieur Samuel AVENIER - ☎ 03.86.26.50.33
ou
Monsieur Jean Luc RUHLMANN - ☎ 03.86.26.50.36
Fax : 03.86.26.50.16

4) **Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2015**

**Pour le Maire
L'Adjoint délégué
Charly BRUERE**